

JARDINONS NOS RUES !

Pour une ville
nature admise



bruxelles
environnement
.brussels ♡

ENVIRONNEMENT.BRUSSELS

SOMMAIRE

Le jardinage de rue, pour quoi faire ?	4
Avant de se lancer	6
Où planter en rue ?	10
• Au pied de mon arbre	10
• En façade	11
• En bac, en pot ou en balconnière	14
Jardinage de rue, mode d'emploi	16
• Je m'informe et j'en parle avec mes voisins	16
• Je demande les autorisations éventuelles	16
• Je choisis les plantes	16
• Je privilégie les graines	16
• Je sélectionne bien mes plants	17
• Je prévois mon matériel	17
• Je prépare la terre	18
• Je plante à la bonne période	18
• J'adopte les bons gestes de plantation	18
• Je paille	18
• J'arrose si nécessaire	18
• J'installe des petits panneaux	19
• J'accueille les insectes et les oiseaux	19
• Je fertilise avec des engrais organiques	19
• Je taille si besoin et j'entretiens	19
• Je traite sans pesticide	19
Inspiration : quelles plantes choisir ?	20
Pour aller plus loin	23



VIVE LA NATURE EN VILLE !

« Le bonheur est dans le pré » paraît-il. En ville, c'est plutôt compliqué ! Et pourtant, rien de tel qu'un petit coin de nature pour apaiser l'esprit, retrouver le moral et accueillir la biodiversité. Nombreux sont donc les citoyens qui ont décidé de retrousser leurs manches pour rendre la ville plus accueillante et plus verte, même sans jardin. Pieds d'arbre, plantes grimpantes en façade, bacs à fleurs et balconnières : la nature peut faire son grand retour en ville grâce au jardinage de rue !

Oui mais comment s'y prendre ? Qu'a-t-on le droit de faire dans l'espace public ? Comment choisir et entretenir au mieux les plantations ? Vous trouverez dans ce guide une foule de conseils pratiques, d'astuces et d'idées pour végétaliser la rue et agir concrètement pour améliorer votre qualité de vie.

Bonne lecture !

LE JARDINAGE DE RUE, POUR QUOI FAIRE ?

Vous avez envie de fleurs aux pieds des arbres, de plantes grimpantes le long de votre façade ou de bacs installés dans la rue ? Comme vous, de plus en plus de citoyens ont envie de mettre les mains dans la terre et de prendre soin d'un petit espace de nature en rue. Et ça change vraiment la ville !



MOINS CHAUD EN ÉTÉ

Une rue sans végétation peut vite devenir une fournaise en été. Les murs nus et le bitume absorbent la chaleur, ce qui augmente la température ambiante et crée des « îlots de chaleur ». Installer des plantes favorise au contraire la formation d'un microclimat : en transpirant, la végétation maintient un niveau d'humidité qui contribue à rafraîchir l'atmosphère et réduit le côté déshydratant du vent. On respire !

UN AIR PLUS SAIN ET MOINS DE CARBONE

L'humidité produite par les plantes contribue aussi à améliorer la qualité de l'air. Car un air trop sec favorise la dissémination des pollens, des poussières et des particules toxiques. Mieux encore : les végétaux piègent ou absorbent certains polluants. Et pour se développer, les plantes utilisent une partie du carbone ambiant et rejettent de l'oxygène. Ça tombe bien, car en ville surtout, on en a bien besoin !

POUR LE PLAISIR !

Même quand on aime vivre en ville, rien de tel qu'un petit coin de verdure pour rendre le décor plus agréable. C'est même bon pour le moral ! De nombreuses études ont ainsi montré les effets relaxants de la nature, qui permet de lutter contre l'hyperactivité, le stress et la dépression. Ces effets positifs sont encore plus marqués lorsqu'on jardine soi-même : on réveille ses sens, on se reconnecte au vivant et au rythme des saisons. Voilà une bonne raison pour se lancer !



MOINS D'INONDATIONS

En ville, le sol est de plus en plus bétonné et l'eau ne peut plus s'y infiltrer naturellement. Lors des épisodes de fortes pluies, l'eau ruisselle en cascade dans les égouts qui peuvent déborder et causer des inondations. Avec plus de plantes, le débit est ralenti et une partie de l'eau de pluie est absorbée. Comme la végétation fixe certains polluants, elle contribue aussi à améliorer la qualité des eaux qui s'infiltrent dans le sol ou qui sont rejetées dans les cours d'eau.



PLUS DE NATURE

Animaux et plantes ont absolument besoin d'espaces naturels pour vivre, se nourrir, se reproduire et se déplacer d'une zone à une autre. Et quand les activités humaines occupent trop le terrain, certaines espèces n'y survivent pas : c'est le cas aujourd'hui dans la plupart des grandes métropoles. Installer des plantes en rue permet ainsi de relier entre eux les différents espaces verts et de maintenir un réseau écologique : papillons, coccinelles et oiseaux se réinstallent ainsi dans nos quartiers.



PLUS CONVIVAL

Dans une rue végétalisée, on se sent plus en sécurité. La présence de plantes aurait même un effet positif sur les incivilités, à condition de ne pas se laisser décourager par le premier acte de vandalisme ! Mais surtout, jardiner en rue permet de créer du lien entre voisins : on s'arrête pour discuter, on s'échange des bons plans, on se félicite du résultat, on s'organise pour l'entretien. On fait quelque chose ensemble et, au final, on se sent moins isolé. On peut même créer ensemble des projets de végétalisation de la rue. De nombreuses associations bruxelloises et l'appel à projets « Inspirons le quartier » peuvent vous y aider : contactez-les !



Vous trouverez des contacts utiles en fin de brochure.

AVANT DE SE LANCER

C'est décidé : vous voulez devenir jardinier de votre rue ! Rappelez-vous avant tout que les plantes sont vivantes. Ce n'est pas comme une fresque sur un mur ou un objet décoratif : elles ont besoin de lumière, d'espace, d'eau, de nutriments et de soins, surtout dans un contexte aussi difficile que la ville. Voici 9 points à vérifier avant de vous lancer, pour mettre toutes les chances du côté de la nature !

1. VÉRIFIEZ SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AUTORISATION

Certaines communes ont mis en place une autorisation de végétaliser pour encadrer ce qui peut être planté et les conditions de plantation sur leur territoire. Les jardiniers de rue s'engagent ainsi à suivre quelques bonnes pratiques pour jardiner en respectant l'environnement et à entretenir leur plantation : « celui qui plante entretient », c'est la règle ! Avant tout projet, renseignez-vous auprès de votre commune : il se peut même qu'elle vous aide en offrant une plante et en venant l'installer pour vous !

VOIRIE COMMUNALE OU RÉGIONALE ?

A Bruxelles, la plupart des voiries dépendent des communes mais certaines rues ou grands boulevards sont de compétence régionale. Vous pouvez consulter le réseau sur le site Mobigis (voir les références en fin de brochure) ou vérifier auprès de votre commune si votre rue est bien de sa compétence. Pour une voirie régionale, l'autorisation sera à demander auprès de Bruxelles Mobilité.

2. RESPECTEZ LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Planter en rue ne doit pas se faire au détriment du passage, des déplacements et de la sécurité de tous. Avant d'installer un bac ou une plante en façade, pensez à tous les usagers qui partagent cet espace public.

- Le trottoir doit rester suffisamment dégagé pour les piétons, en particulier les personnes avec des poussettes, des fauteuils roulants ou les malvoyants : la réglementation actuelle prévoit de laisser un passage de 1,5 m de large libre de tout obstacle mais une révision de cette réglementation envisage de passer à 2 m de passage libre. Il est donc plus prudent de déjà prendre en compte cette mesure.
- Jusqu'à 2,5 m de haut, les treilles et les bacs ne peuvent pas dépasser de la façade de plus de 12 cm.
- Le mobilier urbain (bancs, poubelles, éclairage, affichage, etc.) doit rester accessible et fonctionnel.
- Les plantations ne doivent pas gêner la visibilité des panneaux de signalisation routière, bloquer l'accès pour les véhicules ou gêner la visibilité des piétons (dont les enfants) aux carrefours.

3. CHERCHEZ DES ALLIÉS

Portés par des personnes, des collectifs ou des associations, les projets de végétalisation de rue fleurissent un peu partout dans la Région. Vérifiez au préalable avec la commune si vous pouvez vous associer à un projet collectif, en cours ou en préparation. Ensemble, c'est plus sympa et moins lourd à gérer ! D'ailleurs, certaines communes préfèrent intervenir pour l'installation de plantes grimpantes dans une rue entière plutôt que maison par maison. Et une rue entièrement végétalisée apportera une contribution plus intéressante au réseau écologique, sera plus esthétique...

4. INTÉGREZ LES CONTRAINTES DE LA VILLE

On ne jardine pas en rue comme dans un jardin, car les plantes y ont la vie dure ! L'espace bétonné accentue la sécheresse, les rues étroites sont souvent sombres et renforcent l'effet du vent, la circulation automobile polluée et provoque des vibrations qui tassent le sol, les indécis abandonnent leurs déchets ou leurs sacs-poubelles, sans parler des « cadeaux » laissés par les chiens et les chats ou du sel de déneigement. Choisissez donc des plantes résistantes et n'oubliez pas qu'elles ont besoin de soins : vous devrez dès lors pouvoir leur consacrer un peu de temps.

5. CHOISISSEZ DES PLANTES ADAPTÉES

Beaucoup de plantes peuvent vivre en rue, en pot ou aux pieds des arbres, à condition de s'en occuper. Mais certaines sont plus exigeantes que d'autres. Plutôt que de craquer en jardinerie sur une brassée fleurie, magnifique mais fragile et qui risque de dépérir au premier coup de vent, optez plutôt pour des plantes rustiques, vivaces, bien adaptées à nos climats et qui, si possible, se ressèment facilement.

Consultez la liste complète des plantes conseillées sur environnement.brussels/listesdeplantes

6. VARIEZ LES PLAISIRS

La nature aime la diversité ! En mélangeant plusieurs plantes au même endroit, vous évitez au sol de s'appauvrir, vous réduisez le risque de maladies et de parasites, et vous favorisez la biodiversité. Attention cependant que toutes les associations ne fonctionnent pas. Ombre ou soleil, sol sableux ou acide, humide ou sec... Certaines plantes ont leur préférence et ne se marient pas forcément. Renseignez-vous éventuellement auprès d'un spécialiste !

Pensez donc à varier :

- la hauteur : en intégrant des plantes couvre-sol entre des fleurs à grandes tiges. Les plantes couvre-sol maintiennent naturellement l'humidité au sol ;
- le type de feuillage : en mixant des feuillages persistants et caduques, pour avoir du vert même en hiver ;
- les variétés, en pensant aux associations utiles : la tagette, par exemple, est idéale pour repousser les pucerons, la bourrache pour éloigner les limaces...



7. NE PLANTEZ JAMAIS D'EXOTIQUES ENVAHISSANTES !

Certaines espèces exotiques peuvent menacer la biodiversité parce qu'elles envahissent l'espace, prennent la place des plantes locales et déséquilibrent tout l'écosystème. C'est le cas, par exemple, de la renouée du Japon, de la berce du Caucase ou du fameux buddleia (« arbre à papillons »). Ne les plantez donc jamais, tout comme les spirées, les asters d'automne, les bidents à fruits noirs ou encore le lupin vivace : c'est interdit !

Consultez la liste complète des plantes exotiques envahissantes interdites sur

environnement.brussels/listesdeplantes

8. PRENEZ DES PRÉCAUTIONS

Évitez les plantes toxiques, comme le muguet ou la digitale. Les plantes épineuses peuvent également être dérangeantes pour les piétons. Quant aux plantes comestibles, tout dépend de votre situation. Parti d'Angleterre, le mouvement citoyen des « Incroyables comestibles » propose de cultiver des plantes comestibles partout où c'est possible dans l'espace public, pour offrir de la nourriture gratuite et abondante à tous. Si cette pratique est à éviter dans les rues à fort trafic, elle peut avoir sa place dans des artères peu fréquentées. Vérifiez cependant si votre commune autorise la plantation de comestibles en bac ou aux pieds des arbres côté rue, ce n'est pas toujours le cas !



9. JARDINEZ AU NATUREL

L'usage de pesticides est strictement interdit dans l'espace public, y compris les trottoirs. Il faut dire qu'ils contiennent des substances qui polluent les eaux souterraines et empoisonnent les insectes - les abeilles en particulier - et les humains. Il existe heureusement des solutions naturelles faciles à mettre en œuvre pour lutter contre les herbes, les ravageurs ou les maladies. Notez que désherber avec des produits comme du sel ou du vinaigre est aussi interdit car ils peuvent stériliser les sols !

ENTRE LES PAVÉS, LA NATURE SAUVAGE !

L'air de rien, elles se faufilent dans les microfissures des murs, courent le long des trottoirs, surgissent dans le gravier, s'installent au pied des arbres et fleurissent ainsi spontanément nos rues. Celles que l'on qualifie parfois encore de « mauvaises herbes » sont au contraire des plantes sauvages parfaitement adaptées à notre région. Laissez-les donc s'épanouir et rappelez-vous que l'usage des pesticides est interdit dans l'espace public ! Elles mettront du mauve, du jaune ou du bleu dans la rue, tout en nourrissant les petits insectes. Certaines plantes sauvages sont d'ailleurs comestibles ou médicinales.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Participez aux balades guidées sur les plantes sauvages des rues. Bruxelles Environnement en organise dans toute la Région sous le nom « Fleurs de trottoirs ». Saint-Gilles organise des balades dans la commune sous le nom « Belles de ma rue ». Programme de Bruxelles Environnement disponible dès le printemps sur environnement.brussels/fleursdetrottoirs
- Apprenez à les reconnaître et encodez vos découvertes sur le site observations.be ou dans l'observatoire des plantes sauvages de la commune de Saint-Gilles www.bellesdemarie.brussels.

FAITES LE BON CHOIX DE PLANTES

Pour jardiner en rue, privilégiez :

- **Des plantes « de chez nous » (indigènes) :** bien adaptées à notre climat et peu exigeantes, elles poussent spontanément, quasi sans intervention humaine, et résistent particulièrement bien aux maladies et aux prédateurs. Elles se développent vite et sont accueillantes pour nos insectes et nos oiseaux. Dans les zones du centre-ville, plus minéralisé, le « climat » est cependant plus chaud et il faudra peut-être choisir des plantes qui poussent un peu plus au sud de chez nous.
- **Des plantes vivaces :** contrairement aux annuelles, qui doivent être remplacées chaque année, les vivaces passent l'hiver, parfois invisibles dans le sol, pour mieux revenir et se multiplier au printemps, d'une année à l'autre. Leur entretien est aussi assez simple: il faut surtout éviter qu'elles ne prennent trop de place. Résultat : ça coûte beaucoup moins cher que de racheter des plants chaque année et l'impact est moins important sur l'environnement. Attention ! Certaines plantes comme le pois de senteur, la campanule ou la tagette existent en version vivace ou annuelle. Optez donc plutôt pour les vivaces !
- **La bonne plante au bon endroit :** pour installer une plante grimpante sur votre façade, tenez compte de la hauteur maximale qu'elle pourra atteindre à maturité et de votre capacité à l'entretenir. Par exemple, faut-il tailler ou pas ? Aurez-vous une échelle assez grande pour atteindre les branches hautes ? Prenez aussi en compte les maisons voisines et les gênes éventuelles que la plante pourrait causer à vos voisins. Et ce qui est vrai en façade l'est aussi en bac ou au pied des arbres.
- **Des bulbes, rhizomes ou tubercules :** tulipes, jacinthes, iris ou dahlias sont des vivaces qui ont des tiges souterraines que l'on peut installer aux pieds des arbres ou en pot. Faciles à utiliser, elles sont peu exigeantes et la floraison peut s'étaler presque toute l'année. Certaines espèces doivent cependant être déterrées pour passer l'hiver à l'abri : renseignez-vous !
- **Des plantes qui attirent les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, coléoptères ou mouches) :** en transportant des grains de pollen d'une fleur à l'autre, les pollinisateurs permettent la fécondation des végétaux pour produire des graines et des fruits. Alors que 70 à 80% des plantes en dépendent pour survivre, les pollinisateurs sont gravement menacés. Pensez donc à planter, par exemple, de la jonquille sauvage, de la bourrache, du romarin, de la vipérine ou des roses trémières qui font le bonheur des pollinisateurs.
- **Des fleurs simples et des variétés botaniques :** les insectes préfèrent les plantes à fleurs simples plutôt que doubles ou en « pompons ». Proches des espèces sauvages, les variétés naturelles dites « botaniques » sont également plus intéressantes que les variétés horticoles (aussi appelées « cultivars »). Autant les privilégier dans votre choix de plantation !
- **Des plantes accueillantes pour les oiseaux :** ils payent un lourd tribut en ville et sont de plus en plus rares dans les jardins. Rouges-gorges, mésanges, pinsons et fauvettes apprécieront tout particulièrement de manger les baies du lierre grim pant ou de se cacher dans un chèvrefeuille.

Pour bien choisir, consultez la liste des plantes conseillées pour favoriser la biodiversité sur environnement.brussels/listesdeplantes



OÙ PLANTER EN RUE ?



Selon l'organisation de votre rue, vous pouvez planter aux pieds des arbres, le long de votre façade, dans de petits espaces libres en pleine terre, dans des bacs et des pots ou en balconnière. Chaque espace a ses avantages et ses contraintes !

AU PIED DE MON ARBRE

Si vous avez la chance d'avoir des arbres dans votre rue, l'espace à leur pied peut facilement devenir un joli coin de nature fleurie ! Vérifiez cependant au préalable avec votre commune quelles sont les conditions de plantation, puisque l'arbre et le pied d'arbre restent une propriété communale : la commune (le cas échéant la Région) se réservera, donc toujours le droit d'intervenir si nécessaire, voire de vous refuser l'autorisation.

Quels sont les arbres autorisés ?

Les plantations ou semis doivent se faire au pied d'un arbre planté depuis au moins 3 ans (la présence de tuteurs est un bon indicateur d'une implantation récente), afin de ne pas limiter sa croissance, et sans risquer d'abîmer ses racines. Mieux vaut s'abstenir de planter également en cas de racines apparentes et aux pieds d'arbres ayant des racines superficielles, comme l'érable ou le magnolia. On peut par contre semer sans problème, ce qui est en général préférable pour les pieds d'arbres. Sachez que dans le cas de vieux arbres, avec un sol bien tassé, il est déconseillé (et même parfois impossible) de planter. Et il n'est pas recommandé d'ajouter une couche de terre qui « protégerait » les racines : au contraire, cela pourrait les étouffer et faire pourrir le collet de l'arbre. Donc planter ou semer oui, mais jamais au détriment de l'arbre !

ATTENTION AUX RACINES SUPERFICIELLES !

Ne plantez pas à leur pied :
vous risquez d'abîmer les racines.

- Erable plane (*Acer platanoides*)
- Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
- Erable argent (*Acer sacharinum*)
- Amélanchier arboré (*Amelanchier arborea*)
- Micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*)
- Arbre à caramel (*Cercidiphyllum japonicum*)
- Frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*)
- Magnolia Kobus (*Magnolia 'Kobus'*)
- Magnolia Galaxy (*Magnolia 'Galaxy'*)
- Platane commun (*Platanus acerifolia*)
- Cerisier ornemental (*Prunus 'Pandora'*)
- Myrobolan ou prunier-cerise (*Prunus cerasifera*)
- Cerisier à fleurs Umineko (*Prunus 'Umineko'*)
- Sorbier de Thuringe (*Sorbus thuringiaca*)



Comment planter ?

Pour ne pas nuire à l'arbre tout en mettant toutes les chances du côté de vos plantations, respectez une distance de 15 cm autour du collet de l'arbre. Ne binez qu'en surface, sur une profondeur de 2cm maximum. Les plantes que vous allez installer ne doivent donc pas avoir besoin d'un trou de plantation trop profond. Pensez à amender la terre avec un peu de compost ou des engrais organiques et, après plantation, recouvrez la terre avec un fin paillis pour limiter l'évaporation. En cas de doute, préférez semer que planter !

Plus d'infos : <http://bit.do/ftwa2>

Quelles plantes choisir ?

Au pied des arbres, les plantes doivent être particulièrement robustes et peu exigeantes pour résister ! Préférez des vivaces aux annuelles, optez pour des espèces qui ne dépassent pas 80 cm de haut et faites attention à l'ensoleillement : si l'achillée millefeuille et le géranium des prés apprécient la mi-ombre, la sauge des bois ou la marguerite ont vraiment besoin de soleil. Rappelez-vous que les arbres, les arbustes et les plantes invasives n'ont pas leur place ici !

Pour bien choisir vos plantes, consultez la liste complète des plantes conseillées avec leurs caractéristiques sur environnement.brussels/listesdeplantes

Comment les protéger ?

Les principaux ennemis de vos plantations au pied des arbres seront les poubelles, le piétinement et les déjections canines ! Mais plus vos plantes seront visibles et robustes, moins vous aurez à subir ces désagréments. Pensez donc à éventuellement protéger vos jeunes plantations avec une bordure ou un grillage le temps qu'elles s'installent !

EN FACADE

Bien qu'elles occupent peu de place au sol, les plantes en façade embellissent une rue et servent d'abris naturels pour les oiseaux et les insectes. Glycine, clématite des haies ou jasmin embaument au moment de la floraison et rendent immédiatement le quartier plus agréable ! Et un lierre grim pant au feuillage persistant rendra votre façade verte toute l'année : il est idéal sur un mur aveugle, par exemple. Et contrairement aux idées reçues, les plantes en façade protègent les murs de la pluie, et isolent du froid en hiver et de la chaleur en été. Il est cependant important de choisir la plante et son mode d'accrochage en tenant compte de l'état du mur. Si nous privilégions les plantes indigènes, certaines exotiques ont aussi un intérêt esthétique ou pour la biodiversité.



Quelles grimpantes choisir ?

Vous avez le choix entre 3 types de plantes qui se fixent différemment :

- **Les plantes à crampons** ou ventouses qui se fixent d'elles-mêmes sur la façade telles l'hortensia grimpant et le lierre. Attention cependant que certaines espèces vigoureuses peuvent faire des dégâts sur des murs abîmés. Par contre, elles protégeront un mur en bon état bien rejointoyé.
- **Les plantes volubiles** et **les plantes à vrilles** qui s'enroulent d'elles-mêmes sur un grillage, des fils tendus ou des croisillons de bois. Clématite des haies ou des montagnes, chèvrefeuilles, houblon, passiflore bleue, ou glycine partent ainsi à la conquête de la lumière et produisent souvent une floraison abondante. Soyez prudent avec les glycines qui ont de grosses racines et produisent des branches sarmenteuses lourdes et puissantes. Mais ces dernières ne poseront aucun problème si vous contrôlez leur progression.
- **Les plantes à longue tige**, comme les rosiers grimpants ou les jasmins, ont quant à eux besoin d'être accrochés au support (ce qu'on appelle le palissage). Ils peuvent être installés en façade côté rue mais sont peut-être plus faciles à gérer côté cour ou en terrasse.

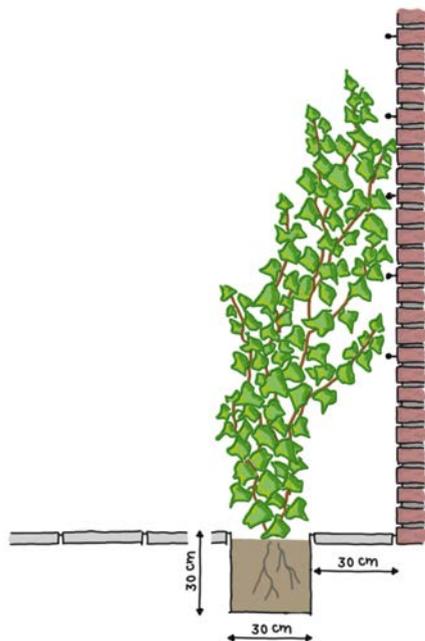


Choisissez aussi votre plante grimpante en fonction de l'ensoleillement de la façade : clématites et passiflores ont besoin de soleil, tandis que le chèvrefeuille préfère l'ombre, par exemple. Enfin, certaines plantes comme l'hortensia grimpant et le lierre grimpant, sont particulièrement appréciées des oiseaux et des insectes : pensez-y en faisant votre sélection !

Voir la liste complète des plantes grimpantes avec leurs caractéristiques sur environnement.brussels/listesdeplantes

Comment planter ?

Vous devez laisser un passage libre de 1,5 m voire 2 m. Plutôt qu'en pot, l'idéal est de pouvoir retirer des dalles du trottoir pour la planter en pleine terre afin que votre grimpante y puise de l'eau et des sels minéraux. Le pied doit être planté à une trentaine de cm du mur, dans une fosse de 30 cm de profondeur et de largeur minimum. Vérifiez cependant toujours au préalable si vous avez besoin d'une autorisation de la commune. Certaines communes viennent même installer la plante pour vous ! Si nécessaire, installez un câblage au mur afin de soutenir et guider la plante.



Quel entretien ?

L'arrosage est particulièrement important au moment de la plantation pour que la plante s'enracine : donnez-lui de l'eau tous les jours pendant les premières semaines, sans la noyer ! L'idéal est ensuite qu'elle se suffise de l'eau de pluie, pour n'avoir recours à l'eau de ville qu'en cas de forte sécheresse. Choisissez donc de préférence des plantes rustiques bien adaptées à notre climat. En pot cependant, l'arrosage peut vite être vital : si vous devez arroser, faites-le de préférence le soir pour limiter l'évaporation ou le risque de brûler les plantes par la réverbération. Principe de base : n'utilisez qu'un minimum l'eau de ville ! N'oubliez pas de tailler pour dégager le passage des piétons et ne laissez pas votre belle sauvage envahir les câbles électriques, les descentes d'eau ou les corniches. Et sauf accord mutuel, respectez l'espace de vos voisins !



STOP AUX IDÉES REÇUES !

1. Les murs recouverts de plantes grimpantes ne sont-ils pas plus humides ?

Au contraire, les plantes en façade protègent les murs de la pluie. Plantées en pleine terre, leurs racines permettent aussi parfois d'assécher les fondations de la maison. C'est donc tout bénéfique pour les occupants.

2. Les plantes grimpantes ne risquent-elles pas d'abîmer les murs ?

Si votre mur est sain, que les joints sont en bon état, la plante va au contraire agir comme une protection contre les intempéries et isoler du froid en hiver comme de la chaleur en été. Mieux vaut éviter cependant les plantes à ventouse ou à crampons sur un mur abîmé ou un mur peint.

3. Les plantes grimpantes ne vont-elles pas attirer araignées et insectes ?

Sans doute, mais c'est une bonne chose pour la nature ! Les plantes ont besoin des insectes pollinisateurs pour se reproduire et les araignées sont de parfaites alliées pour limiter le nombre d'insectes. Et ces petits animaux constituent tous un menu de choix pour des tas de petits prédateurs, à commencer par les oiseaux. Et puis pas de panique : la plupart d'entre eux sont totalement inoffensifs, y compris les araignées !

EN BAC, EN POT OU EN BALCONNIERE

Si le trottoir est assez large, vous pouvez également installer des bacs à fleurs ou des pots sur le trottoir, devant la maison, ou des balconnières aux fenêtres. Là encore, n'oubliez pas de vous renseigner sur les éventuelles autorisations nécessaires auprès de votre commune et... parlez-en avec vos voisins !

Attention à la sécurité

Vos contenants ne doivent jamais mettre en danger les passants ou gêner le passage : pensez en particulier aux malvoyants et personnes à mobilité réduite. Évitez les bords coupants, les angles trop aigus, les clous ou échardes éventuels. Vérifiez bien la stabilité des pots pour éviter qu'ils ne se renversent ou ne tombent des étages en cas de vent. Quant aux arrosages des balconnières, veillez à ce qu'ils n'inondent pas les voisins !

La bonne taille de pot

Plus le pot est petit, plus la plante aura besoin de soins, notamment d'arrosage et de nutriments. Choisissez donc une taille qui lui laissera toutes les chances de se développer :

- au moins 15 cm de profondeur pour les petites vivaces, comme le cyclamen, la capucine ou l'impatiens, et les plantes qui se ressèment spontanément, comme le myosotis, le souci ou l'ancolie ;
- au moins 40 cm de profondeur pour les plantes gourmandes qui aiment l'humidité ou qui ont des racines importantes. C'est le cas, par exemple, du géranium vivace ou de la campanule qui forment de jolis coussins fleuris.



Quels contenants ?

Tous les contenants sont possibles pour autant qu'ils soient solides, résistants à l'eau et qu'ils n'aient pas servi au préalable pour des produits toxiques (colle, peinture, etc.).

- **La terre cuite** est très jolie et laisse les racines respirer, mais elle est aussi lourde et fragile, et nécessite plus d'arrosage, l'eau s'évaporant plus vite.
- Bon marché et léger, **le plastique** convient mieux aux plantes qui aiment l'humidité, car l'eau s'évapore moins. Attention qu'en plein soleil, il peut chauffer et « cuire » la plante, et perdre beaucoup de son éclat d'origine.
- Solide et isolant, **le bois** est cependant sensible à l'humidité : il doit être traité (sans produits toxiques) et doublé d'un géotextile hydrofuge ou d'un plastique de récupération piqué de trous pour laisser l'eau s'écouler.

Tonneau, baignoire, bac en bois de palette, caisse de vin, vieil arrosoir, boîte de conserve, bidon... Pensez aux contenants de récupération : ce sera à la fois bien moins cher et beaucoup plus original ! Si ces contenants ont déjà accueilli des plantes, mieux vaut les nettoyer avec un peu de cristaux de soude dissous dans de l'eau très chaude (100 g/l.) pour éviter de propager une éventuelle maladie des végétaux.

Attention ! N'oubliez pas de percer le fond du pot pour éviter que l'eau ne stagne et ne fasse pourrir vos plantes !



Quelle terre choisir ?

Les plantes ont besoin d'eau, d'air et d'éléments nutritifs, le tout étant apporté par un bon substrat. L'idéal est de le préparer vous-même avec de la terre de jardin (2/3) et un compost mur (1/3) ; ce dernier doit dégager une bonne odeur de terre forestière. Le compost apporte de la structure et des substances nutritives à la terre de jardin et retient assez bien l'eau, ce qui permet d'éviter le dessèchement des plantes. Si vous ne disposez ni de l'une ni de l'autre, il y a plusieurs solutions : vous arranger avec un voisin qui possède un jardin et pourra vous céder un peu de terre, demander du compost à un compost collectif de quartier...

En dernier recours, vous pouvez acheter du terreau dans un magasin de jardinage. Choisissez du terreau biologique ou du terreau à base de fibres de coco ou de matières organiques : contrôlez la liste des composants indiquée sur le sac. Il existe des terreaux bon marché, mais ils contiennent de la tourbe et de l'engrais chimique. La tourbe est extraite de sites naturels qui dès lors, se dégradent complètement. Il vaut mieux éviter d'acheter ce type de terreaux.

Il y a de nombreux composts collectifs à Bruxelles où il est possible de se fournir en compost de qualité : environnement.brussels/cartedescomposts

Comment préparer les pots ?

Installez dans le fond du contenant une couche de drainage pour éviter l'asphyxie ou le pourrissement des racines : 3 à 5 cm, voire 10 pour un grand pot, de cailloux, billes d'argile, morceaux de pot cassé ou de petits galets. Dans un grand bac, il est utile de tapisser le fond et les parois d'un feutre ou un géotextile. Remplissez ensuite avec le mélange de terre et de compost.

Quelles plantes privilégier ?

Choisissez plutôt des espèces vivaces, indigènes, adaptées à nos climats et auxquelles nos insectes sont habitués, et donc bien sûr nectarifères (qui fournissent nectar et pollen aux insectes pollinisateurs) !

Les plantes succulentes (familièrement dites « grasses ») sont intéressantes car en général bien résistantes à la pénurie d'eau et peuvent ne nécessiter que peu de terre pour vivre et se développer (par exemple les orpins ou sédums).

Les plantes aromatiques sont également excellentes pour les pollinisateurs (menthe, thym, romarin, origan, sarriette, marjolaine, sauge) ainsi que la lavande angustifoliée, la centranthe rouge, la mauve sylvestre, la bourrache officinale, la marguerite sauvage, la roquette sauvage, l'angélique officinale, les pois de senteur, la lysimaque commune, les trèfles, le millepertuis, la vipérine commune, la carotte sauvage, le calendula ou souci officinal, l'achillée millefeuille, les centaurées et bleuets, campanules et raiponces, résédas, rosiers...

Pour bien choisir vos plantes, consultez la liste complète des plantes conseillées avec leurs caractéristiques et nom scientifique sur environnement.brussels/listesdeplantes

COMMENT BIEN CHOISIR SES PLANTATIONS ?

Que ce soit au pied d'un arbre, le long d'une façade ou en bac, choisissez vos plantes en pensant :

- à la place qu'elles vont occuper en grandissant, aussi bien en hauteur qu'en largeur ;
- aux nuisances qu'elles peuvent occasionner à vos voisins ou aux passants ;
- à votre capacité à les entretenir régulièrement, à les tailler ou à les arroser en été si c'est nécessaire ;
- à la profondeur que vous avez pour les planter ;
- à l'ensoleillement et au vent à l'endroit où vous voulez les installer ;
- au résultat que vous voulez obtenir : du vert même en hiver, des fleurs au printemps ou en été, des fleurs parfumées, des fleurs qui durent longtemps... Vous avez l'embarras du choix, c'est à vous de décider !



JARDINAGE DE RUE, MODE D'EMPLOI



Je m'informe et j'en parle avec mes voisins

Parlez de votre projet de jardinage de rue avec vos voisins ou aux associations du quartier pour les associer à votre projet et les inciter dès le départ à respecter vos plantations. Si tout le monde s'y met, la rue sera plus verte et bien plus accueillante pour les insectes et les oiseaux : avec des postes de relais à moins de 50 m les uns des autres, c'est l'idéal ! Ensemble, vous pouvez aussi participer à l'appel à projets Inspirons le quartier annuellement lancé par Bruxelles Environnement. Infos sur inspironslequartier.brussels

Je demande les autorisations éventuelles

Vérifiez auprès de votre commune (le cas échéant de la Région) les règles applicables en matière de végétalisation dans votre rue et faites une demande d'autorisation (de végétaliser, d'enlever des dalles du trottoir, d'installer un bac, etc.).

Même si vous n'avez pas besoin d'autorisation, informez toujours les services communaux pour éviter que le personnel d'entretien des rues n'enlève tout par méconnaissance.



Je choisis les plantes

Avant l'achat, renseignez-vous sur les besoins des plantes qui vous intéressent en matière de qualité du sol, d'arrosage et d'ensoleillement, et sur leur développement potentiel, pour éviter d'être envahi par une espèce trop généreuse.

Préférez les plantes locales ou bien adaptées à notre climat, suffisamment rustiques pour supporter la vie en ville, et vivaces pour ne pas devoir racheter des plantes chaque année. Inspirez-vous de nos listes de plantes. Et surtout, ne plantez pas d'espèces exotiques envahissantes !

Je privilégie les graines

Les plantes vendues en pot dans le commerce sont souvent traitées au moment de leur culture avec des engrais chimiques et des pesticides. Cultivées le plus souvent en serres chauffées et parcourant quelques fois beaucoup de kilomètres, elles sont donc souvent très gourmandes en énergie et induisent des émissions de gaz à effet de serre. Quand c'est possible, préférez donc les semis ! Et pour les aider à bien démarrer, commencez par les planter en intérieur. Quelques petits pots recyclés, de préférence biodégradables, du terreau, un peu d'humidité et de lumière et hop, ça pousse ! Quand vos plants atteignent quelques centimètres, vous pouvez les replanter à l'emplacement choisi dans la rue. A la fin de l'été ou à l'automne, de nombreuses plantes comme l'ancolie ou la capucine produisent des graines à récolter. Vous trouverez également facilement des graines dans les grainothèques, dans le réseau des jardins semenciers ou en jardinerie.

Je sélectionne bien mes plants

La nature est bien faite et ne demande qu'à se reproduire d'elle-même ! Plutôt que d'acheter, voyez d'abord avec vos voisins ou vos amis s'ils n'ont pas eux-mêmes des plantes que vous pourriez échanger, diviser, bouturer ou marcotter. Renseignez-vous sur la tenue de bourses d'échange de plantes ou organisez-en une dans votre quartier !

Si vous achetez des plants, adoptez la bonne espèce en vérifiant le nom botanique ou scientifique (nom en latin) : c'est la seule façon de ne pas se tromper, car le nom commun peut désigner plusieurs plantes d'espèces différentes !

Choisissez-les de préférence sans boutons pour qu'ils fleurissent dans votre rue plutôt qu'en magasin ! Vérifiez aussi les racines, qui ne doivent pas

être trop emmêlées en chignon et sortir du pot, évitez les plantes qui présentent des tâches, des parasites ou des feuilles décolorées. Et après l'achat, pensez à les repoter rapidement dans des pots plus grands ou en pleine terre.

Je prévois mon matériel

Outre les pots et les bacs, prévoyez quelques outils de base : un arrosoir, des gants, un sécateur que vous désinfecterez de temps en temps à l'alcool, au vinaigre ou à l'eau oxygénée, une petite pelle ou un transplantoir, ainsi qu'une griffe ou une vieille fourchette pour ameublir la surface de la terre, afin d'éviter qu'elle ne se tasse trop et forme une croûte à la surface qui empêche la pénétration de l'eau.

DES PLANTES GRATUITEMENT !

La nature est bien faite : à partir d'une plante de départ, vous pouvez obtenir gratuitement d'autres plantes, en utilisant différentes techniques selon les espèces.

- **Divisez** : certaines plantes vivaces ont une base de racines ou une touffe de végétal qui s'épaissit au fil des années. En divisant la souche, non seulement on la multiplie, mais on rajeunit la plante mère qui ne s'en trouvera que mieux ! Replantez vite les segments et arrosez régulièrement jusqu'à la reprise. Cette technique s'applique à de nombreuses vivaces mais aussi à certains bulbes et rhizomes, comme les iris.
- **Bouturez** : coupez avec un sécateur propre un tronçon d'une branche ou d'une tige, et repiquez-le dans l'eau ou dans un terreau riche (spécial bouturage de préférence) en arrosant régulièrement. Placez la bouture dans un endroit lumineux, humide, chaud et à l'abri du vent. Des racines apparaîtront dans les 3 à 4 semaines.
- **Marcottez** : sans le couper de la plante mère, enterrez un rameau dans un mélange terre / compost, en le maintenant avec un crochet en U et arrosez. Lorsque la marcotte a produit des racines, vous pouvez la couper de la plante mère et la replanter. C'est la méthode à privilégier pour la glycine et la clématite.
- **Faites des semis** : c'est la méthode la plus naturelle et la plus simple pour obtenir des plantes, vivaces ou annuelles. Récupérez des graines auprès d'autres jardiniers ou, à défaut, achetez-en. Installez-les dans du terreau, arrosez et regardez pousser jusqu'au moment de la plantation en rue ! Souci, marguerite, pavot, rose trémière, sedums... Il y en a de toutes les tailles et de toutes les couleurs !

Je prépare la terre

A part pour les plantes qui ont des besoins spécifiques (par exemple la terre de bruyère pour les hortensias, les azalées ou les bruyères), vous aurez besoin d'une terre enrichie en nutriments organiques, autrement dit avec du compost bien mûr.

LE COMPOST, DE L'OR NOIR

Le compost est le résultat de la décomposition des déchets organiques humides et secs : épluchures de fruits et légumes, feuilles mortes, tonte d'herbe, branchages... En quelques mois, les micro-organismes décomposent ces déchets pour en faire un fertilisant très riche. Le compost est mûr quand il est sombre, souple, et qu'il sent bon le champignon. Si vous n'avez pas de jardin, renseignez-vous pour savoir si un compost collectif existe dans votre quartier ! Retrouvez-les sur la carte des composts de quartier :

Carte des composts de quartier :

environnement.brussels/cartedescomposts

Comment faire son compost :

environnement.brussels/compost



Je plante à la bonne période

Théoriquement, les plantes que l'on achète en pot en jardinerie peuvent être replantées toute l'année. Privilégiez plutôt les périodes d'activité des plantes, autrement dit le printemps et, dans une moindre mesure, l'automne. Dans tous les cas, ne plantez pas en plein hiver, ni en cas de gel, de canicule ou de sécheresse !

J'adopte les bons gestes de plantation

Creusez un trou plus large que profond et faites tremper la plante un quart d'heure pour bien humidifier les racines. Enlevez ensuite le godet et décompactez un peu les racines sans casser la motte. Installez la plante dans le trou, rebouchez et tassez légèrement. Arrosez abondamment la base de la plante, en évitant de mouiller les feuilles et les fleurs, puis tassez à nouveau la terre.

Je paille

Ne laissez pas votre terre à nu du moins à la reprise de vos plantations. Déposer dessus une couche d'environ 5 cm de paille, de fougères ou de broyat de bois par exemple, les protège du soleil, les nourrit (surtout dans le cas du broyat) et surtout maintient l'humidité du sol. Cela vous permettra de réduire considérablement l'arrosage et certains paillis sont aussi très jolis.

J'arrose si nécessaire

Comme les humains, les plantes ont absolument besoin d'eau ! Sur la rue, la terre s'assèche beaucoup plus rapidement que dans un jardin, surtout dans un bac ou dans un pot. Et plus le pot est petit, moins il retient l'humidité. Pensez tout d'abord à regrouper au même endroit des plantes ayant les mêmes besoins en eau. Arrosez régulièrement si l'eau de pluie n'est pas suffisante, sans noyer la plante, ni tasser trop la terre ou mettre les racines à nu, sous peine de la tuer.

Si la terre est très sèche, arrosez-la en deux fois pour d'abord l'humidifier, avant d'arroser vraiment. Si vous n'avez pas paillé, c'est le moment de griffer un peu la surface pour faciliter l'absorption de l'eau.

Mieux vaut arroser le matin, surtout si les nuits sont encore fraîches, avec un risque de gel, ou le soir, en particulier l'été pour limiter l'évaporation de l'eau.

J'installe des petits panneaux

Attirez l'attention des passants et des agents communaux chargés de l'entretien des espaces verts sur votre petit coin de nature et signalez éventuellement que vous disposez d'une autorisation si votre commune l'impose ! Utilisez de préférence les panneaux mis à disposition par votre commune ou, à défaut, le modèle proposé par Bruxelles Environnement sur son site. Une protection physique, comme une bordure ou une grille, peut aussi être utile.

J'accueille les insectes et les oiseaux

Installez à proximité des petits gîtes à insectes de type fagots et des nichoirs à oiseaux, à l'abri des vents dominants, qui les exposent à la pluie, et d'un excès de soleil, la bonne orientation étant nord à sud-est. N'oubliez pas de faire éventuellement un trou dans le fond si le contenant est hermétique, pour éviter les noyades.

Plus d'infos : recommandations techniques bâti et biodiversité sur environnement.brussels/node/25827

Je fertilise avec des engrais organiques

Au fil du temps, la terre des bacs et des pots s'appauvrit, les pluies et les arrosages emportent ses réserves nutritives et les plantes s'étiolent. Pensez donc à remettre chaque année 1 à 2 cm de compost ou, à défaut, de fertilisants organiques vendus en jardinerie (sang desséché, fumier déshydraté, algues, etc.).

Je taille si besoin et j'entretiens

Au moment de la floraison, pensez à enlever les fleurs fanées pour stimuler l'apparition de nouveaux boutons, supprimez les feuilles séchées et le bois mort. Certaines plantes, notamment certaines grimpances, ont besoin d'être taillées en sortie d'hiver et à la fin de la floraison pour contrôler leur développement. Au moment de la plantation, pensez-y pour éviter de devoir jouer les funambules par la suite ! Dans tous les cas, vérifiez que l'accrochage tient solidement, mettez un tuteur aux plantes qui s'affaissent et risquent de gêner le passage. Pensez aussi à ramasser les feuilles mortes sur le trottoir pour qu'il ne soit pas trop glissant en cas de pluie. Si vous avez un compost de jardin ou si vous participez à un compost collectif, elles seront une très bonne source de matière brune.

Pour les plantes en pot, vérifiez qu'elles ne soient pas trop à l'étroit et repotez-les si nécessaire au printemps ou à l'automne. A défaut, rajoutez-leur une dose de terreau mélangé à du compost.

Je traite sans pesticide

Les insectes font partie intégrante du cycle naturel. Ne vous laissez donc pas impressionner trop vite ! Rares sont en réalité les insectes réellement nuisibles ou qui risquent de piquer. Mieux encore : ce sont peut-être des alliés naturels contre les envahisseurs. La coccinelle et le perce-oreille se régalaient des pucerons et de certains asticots par exemple. Pensez aussi qu'avant d'être si joli, le papillon a été chenille ! Si vraiment vous subissez une attaque en règle, diluez 5 cuillères à soupe de savon noir dans 1 l. d'eau tiède et pulvérisez le mélange refroidi 2 ou 3 fois pour venir à bout des pucerons et des cochenilles.

RECYCLEZ VOTRE MARC DE CAFÉ

C'est un excellent engrais ! Diluez-le dans de l'eau et arrosez le pied des plantes. Les racines auront ainsi droit à une bonne dose d'azote, de phosphore et de potassium.

QUELLES PLANTES CHOISIR ?

Voici quelques plantes conseillées ; leur nom latin est le seul qui vous garantira qu'on vous fournit la bonne espèce. Certaines espèces proches pouvant être moins intéressantes ou pouvant être invasives, il est fortement recommandé de bien vérifier le nom

latin plutôt que le nom vernaculaire au moment de l'achat. Ces plantes ont toutes un intérêt pour les pollinisateurs. La majorité sont indigènes mais certaines plantes exotiques intéressantes pour la faune et non invasives sont également proposées.

PLANTES GRIMPANTES

Bignonnes (<i>Campsis grandiflora</i> et <i>Campsis radicans</i>)	soleil	plantes à crampons	peuvent atteindre de 6 à 10m	Non indigènes
Chèvrefeuilles (<i>Lonicera periclymenum</i> et <i>Lonicera xylosteum</i>)	soleil à mi-ombre	plantes volubiles	peuvent atteindre plus de 5m	Indigènes
Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>)	mi-ombre	plante volubile	peut atteindre plus de 5m	Non indigène
Clématite des haies (<i>Clematis vitalba</i>)	soleil avec le pied à l'ombre	plante volubile	peut atteindre plus de 20m	Indigène
Glycines (<i>Wisteria sinensis</i> , <i>Wisteria floribunda</i> et <i>Wisteria macrostachya</i>)	soleil	plantes volubiles	peuvent atteindre plus de 10m	Non indigènes
Hortensia grimpant (<i>Hydrangea petiolaris</i>)	mi-ombre à ombre	plante à crampons	peut atteindre entre 5 et 10m	Non indigène
Houblon d'Europe (<i>Humulus lupulus</i>)	soleil à mi-ombre	plante volubile	peut atteindre entre 5 et 10m **	Indigène
Lierre grimpant (<i>Hedera helix</i>)	soleil à mi-ombre	plante à crampons	peut atteindre jusqu'à 30m ***	Indigène
Jasmin officinal (<i>Jasminum officinalis</i>)	soleil à mi-ombre	plante nécessitant un palissage	peut atteindre de 6 à 9m	Non indigène
Passiflore bleue (<i>Passiflora caerulea</i>)	soleil à mi-ombre	plante volubile	peut atteindre jusqu'à 10m	Non indigène
Vigne à vin (<i>Vitis vinifera</i>) *	soleil	plante nécessitant un support	peut atteindre de 10 à 30m	Indigène

* Attention, la vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*), plante exotique envahissante, est par contre interdite !

** Les parties aériennes meurent chaque année.

*** Plante indigène à placer sur un mur en bon état.

AU PIED DES ARBRES OU EN BACS : TOUTES LES PLANTES RECOMMANDÉES SONT VIVACES (SAUF EXCEPTION) ET INTÉRESSANTES POUR LES INSECTES POLLINISATEURS

Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)	soleil à mi-ombre	indigène
Angélique officinale ou Angélique vraie (<i>Angelica archangelica</i>)	mi-ombre	naturalisée
Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>)	soleil à mi-ombre	indigène
Campanules (<i>Campanula glomerata</i> , <i>trachelium</i> , <i>persicifolia</i> , <i>rapunculoïdes</i> , <i>rotundifolia</i>)	soleil à mi-ombre	indigènes
Centaurees (<i>Centaurea cyanus</i> , <i>jacea</i> , <i>montana</i> , <i>scabiosa</i>)	soleil	indigènes
Centranthe rouge (<i>Centranthus ruber</i>)	plein soleil à mi-ombre	naturalisée
Consoude officinale (<i>Symphytum officinale</i>)	plein soleil à mi-ombre	indigène
Géraniums (<i>Geranium pratense</i> , <i>pyrenaicum</i> , <i>robertianum</i> , <i>sanguineum</i>)	soleil à mi-ombre	indigènes
Lavande (<i>Lavandula angustifolia</i>)	soleil	exotique
Lysimaque commune (<i>Lysimachia vulgaris</i>)	mi-ombre	indigène
Marguerite sauvage (<i>Leucanthemum vulgare</i>)	soleil à mi-ombre	indigène
Mauve sylvestre (<i>Malva sylvestris</i>)*	soleil	indigène
Menthe verte (<i>Mentha spicata</i>)	mi-ombre	indigène
Millepertuis commun (<i>Hypericum perforatum</i>)	mi-ombre	indigène
Origan commun (<i>Origanum vulgare</i>)	mi-ombre	indigène
Pois de senteur (<i>Lathyrus odoratus</i>)	soleil à mi-ombre	exotique
Primevère officinale ou Coucou (<i>Primula veris</i>)	soleil à mi-ombre	indigène
Romarin (<i>Rosmarinus officinalis</i>)	soleil	exotique
Résédas (<i>Reseda luteola</i> , <i>lutea</i>)	soleil	indigènes
Roquette sauvage ou Diplotaxis à feuilles étroites (<i>Diplotaxis tenuifolia</i>)	soleil à mi-ombre	indigène
Sauge des bois (<i>Salvia nemorosa</i>)	soleil	indigène
Sedums (<i>Sedum acre</i> , <i>album</i> , <i>rupestre</i>)	soleil	indigènes
Serpolet à feuilles étroites ou Thym serpolet (<i>Thymus serpyllum</i>)	soleil	indigène
Souci officinal (<i>Calendula officinalis</i>)	soleil à mi-ombre	exotique
Trèfles (<i>Trifolium pratense</i> , <i>repens</i>)	soleil	indigènes
Thym (<i>Thymus vulgaris</i>)	soleil	exotique
Vipérine commune (<i>Echium vulgare</i>)	soleil	indigène

* Bisannuelle



Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)



Glycine de Chine (*Wisteria sinensis*)



Orpin âcre (*Sedum acre*)



Souci officinal (*Calendula officinalis*)



Pois de senteur (*Lathyrus odoratus*)



Clématite des haies (*Clematis vitalba*)



Lavande officinale (*Lavendula angustifolia*)



Lysimachie commune (*Lysimachia vulgaris*)



Vipérine commune (*Echium vulgare*)

QUELQUES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES QU'IL EST INTERDIT DE PLANTER

- Buddleia (*Buddleja davidii*)
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)
- Cerisier tardif (*Prunus serotina*)
- ...

Voir les listes complètes de plantes recommandées ou interdites sur environnement.brussels/listesdeplantes



EN LIGNE :

- Guide du bâtiment durable : www.guidebatimentdurable.brussels
- Brochure « Un jardin naturel et convivial » : <https://bit.ly/2XT5FxB>
- Listes de plantes conseillées ou interdites : environnement.brussels/listesdeplantes

Les publications telles que brochures peuvent aussi être commandées gratuitement au 02 775 75 75 ou info@environnement.brussels

Worms (carte des composts de quartier) : www.wormsasbl.org

Appels à projets Inspirons le quartier : <http://inspironslequartier.brussels>

Les permis ou autorisations de végétaliser :

- Saint-Gilles : <http://maisonecohuis.be/?p=303>
- Ixelles : <https://bit.ly/3eBfjed>
- Bruxelles-ville : <https://bit.ly/2VqLtkU>
- Forest : <https://bit.ly/3eGnlwl>
- Schaerbeek : <https://bit.ly/2XSefwo>
- ...

POUR LES VOIRIES RÉGIONALES :

- Consultez la carte du réseau data-mobility.brussels/mobigis/fr > Réseau > Voiries régionales.
- Demandez une autorisation à :

SPRB

Bruxelles Mobilité - District

Rue du Progrès 80, boîte 1 - 1035 Bruxelles

Ou par mail : district@sprb.brussels



Rédaction : Virginie de la Renaudie

Comité de lecture : Florence Diction, Julien Ruelle, Pascal Fostiez (Bruxelles Mobilité), Laurent Somme, Guy Rotsaert

Coordination : Florence Diction

Dépôt légal : D/2020/5762/03

Editeurs responsables : F. Fontaine & B. Dewulf - Avenue du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé

Copyright (©) :

Photos : Benayed Maïssam : p. 4, 5, 23, Commune de Jette : p. 5,

Demeuse Frédéric : p. 2, Flickr : p. 11, 13, Fonck Yves : p. 2, 6, Getty images : p. 4, 5, 7, 8, 10, 12, 14, 16,

Hennaut Christine : p. 4, Maindiaux Bénédicte : p. 1, 2, 3, 6, 10, 24, Wikimedia : p. 18, 22, 23

Illustration : Serge Gérard : p. 12

© Bruxelles Environnement · Mars 2020